© Drogues Info Service - 7 décembre 2025

Vos questions / nos réponses

Détection urinaire cannabis

Par Profil supprimé Postée le 26/11/2018 17:06

> Bonjour cela fait presque 1 mois que j'ai arrêter de consommer du cannabis suite à mon contrôle judiciaire qui m'impose des analyse urinaire toute les 3 semaines.
> Jusqu'ici j'ai tenu bon mais tout à l'heure là tentation étais trop forte et j'ai tiré 3 lattes sur le joints d'un ami..
> Je voulais savoir si cela serai détectable dans ma prochaine analyse qui a lieu dans 10jours?
> J'etait un grand fumeur avant ma mise sous contrôle judiciaire je consomer jusqu'a 5 joints par jour.
> Sachant aussi que lors de ma première analyse que j'ai effectuer 10 jours après mon arrêt j'etait encore positif je voulais donc savoir si les 3 lattes que j'ai tiré cette après midi serait détectable à ma prochaine analyse ou si elle n'aurait aucun impacte sur le résultat? Merci pour vos réponse.

Mise en ligne le 28/11/2018

Bonjour,

Vous êtes sous contrôle judiciaire où un test d'analyse urinaire au THC (cannabis) vous est imposé périodiquement.

Dans le cadre d'une nouvelle consommation de cannabis après un arrêt d'un mois, vous souhaiteriez savoir si votre prochain test présentera un résultat positif ou négatif.

Vous étiez fumeur régulier avant votre arrêt, ce qui implique qu'il aurait fallu entre 30 et 70 jours pour que votre test soit de nouveau négatif.

Il nous est difficile de dire si cette nouvelle consommation va prolonger ou impacter ce délai.

En général, pour un fumeur de cannabis occasionnel le délai de positivité dans les urines se situe de 3 à 5 jours après la consommation (il s'agit d'un délai moyen variable selon les individus).

Vous trouverez en fin de réponse un tableau qui résume le délai de positivité des principales drogues.

Pour information, il vous est possible de vous procurer des tests de dépistage urinaire de THC en pharmacie.

Bien cordialement.

En savoir plus :

- Fiche sur le cannabis
- Dossier dépistage : tableau des durées de positivité